

**Paris, le 14 Décembre 2015**

Dans cette période sensible, les exigences en termes de sécurité sont plus que jamais capitales. L'inflexion de la politique gouvernementale annoncée par le Premier Ministre doit désormais se traduire en actes pour la DGAC. La Commission Exécutive se félicite de la prise de position unanime des syndicats de la DGAC sur la question des effectifs. Compte tenu des enjeux présents et à venir, le traitement de cette problématique que l'UNSA-ICNA porte depuis sa création nécessite des décisions concrètes.

Conformément aux engagements pris devant les ICNA, la Commission Exécutive mandate son Bureau National pour porter les revendications à même de garantir l'adhésion du corps et la sérénité des organismes.

Ainsi, la légitime recherche de performance ne pourra être envisagée qu'après l'indispensable sécurisation des conditions de travail autour des deux piliers fondamentaux que sont le 1 jour sur 2 sur le cycle et le travail en équipe.

Face aux questions non traitées depuis des années, les négociations à venir devront apporter des engagements concrets aux problématiques retraite, pouvoir d'achat et licence de contrôle. Les propositions de l'UNSA-ICNA concernent entre autres :

- L'amélioration du taux de remplacement à la retraite avec une refonte de la structuration de notre salaire via la création de l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Contrôle Aérien.
- La compensation a minima de la baisse du pouvoir d'achat subie depuis 2007.
- Une transposition protectrice de la réglementation européenne qui régit la licence de contrôle.

La Commission Exécutive considère que les conditions sont réunies pour renouer avec un accord social DGAC ambitieux gagnant-gagnant répondant notamment aux problématiques spécifiques de la profession des ICNA.

